

Première messe pontificale de Monseigneur Michel de Sivry

Publié le 17 juillet 2026 · 13 min de lecture



Sermon et reportage photo de la première messe de Monseigneur Michel de Sivry, à l'église Saint-Joseph à Bruxelles

Sermon

Très chers confrères dans le sacerdoce, révérends frères, chères sœurs, bien chers fidèles,

C'est aujourd'hui une grande joie de célébrer cette première messe pontificale dans cette église Saint-Joseph ; saint Joseph, patron de l'Église universelle.

Nous sommes dans l'action de grâces après ces sacres épiscopaux qui ne sont rien d'autre qu'un acte de fidélité envers la Sainte Église catholique et la Tradition catholique. J'ai une pensée particulière pour notre cher fondateur, Son Excellence Monseigneur Lefebvre, dont le courage, la pru-

dence et la foi sont désormais pour nous un modèle.

Je remercie mes chers confrères de leur présence et de leur amitié sacerdotale. Certains sont venus de loin pour assister à cette première messe. Je voudrais remercier nos frères, nos sœurs et vous, mes bien chers frères, pour cet élan de foi et de charité qui nous a accompagnés jusqu'aux sacres.

Sachez-le, toutes ces prières, ces sacrifices, nous ont beaucoup portés et nous donnent beaucoup d'enthousiasme pour aborder ce ministère épiscopal. Nous sommes dans la joie de répondre à votre demande de recevoir les sacrements tels que l'Église les a toujours donnés.

Nous continuons donc ce que le pape saint Pie X a tracé pour la Sainte Église au début du XXe siècle : *Omnia instaurare in Christo*, « Tout restaurer dans le Christ ». Voilà notre mission particulière, providentielle, que nous devons continuer.

Des sacres pour garder intact le dépôt de la foi

Mes bien chers frères, ces sacres épiscopaux ne sont en rien un acte "de nature" ou un acte proprement dit « schismatique ». Ces sacres sont tout sauf « schismatiques ». Les nouveaux évêques de la Fraternité Saint-Pie X n'ont aucune juridiction territoriale.

Nous ne sommes pas schismatiques parce que nous reconnaissons que le pape Léon XIV est bel et bien le chef visible de l'Église. Et nous prions chaque jour à son intention, et nous continuons de prier à son intention, chaque jour au moment du Saint-Sacrifice de la Messe.

Nous ne sommes pas schismatiques parce que nous croyons de tout notre cœur toutes les vérités que l'Église a enseignées, toutes les vérités que notre Seigneur Jésus-Christ nous a transmises. Et nous sommes prêts à les signer de notre sang.

Nous ne sommes pas schismatiques parce que nous acceptons, nous professons, nous recevons les sept sacrements que Notre Seigneur Jésus-Christ nous a donnés pour nous sanctifier, pour aller au Ciel.

Mes bien chers frères, vous le savez, nous devons tous aller au Ciel. C'est notre but, ici-bas. Tout notre être, notre âme, notre corps, tout nous appelle au Ciel. Nous sommes faits pour le Ciel. C'est un devoir. C'est un devoir pour chacun d'entre nous de travailler chaque jour à notre sanctification, à notre sainteté. C'est un devoir !

Mais si nous avons ce devoir, nous avons également des droits : le droit de recevoir les moyens adéquats pour pouvoir atteindre notre fin. Ces moyens sont la foi, les sacrements et la discipline, la loi de l'Église. Ce sont des moyens ordinaires, suffisants, grâce auxquels nous pouvons nous sanctifier, devenir des saints.

Et ces moyens ont été utilisés par deux mille ans de Tradition, par les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges. Eh bien, nous voulons les garder. Nous voulons garder cette foi des apôtres. Nous voulons garder ces mêmes sacrements. Nous voulons garder cette même discipline.

Vatican II : la rupture au cœur de la crise

Or, malheureusement, et nous le constatons, depuis le Concile Vatican II, cette foi, ces sacrements, cette discipline ont été édulcorés, ont été gravement modifiés. Si bien que ceux-ci, malheureusement, nous détournent de notre fin, ne nous permettent pas de nous sanctifier comme les membres de l'Église se sont toujours sanctifiés, par deux mille ans de Tradition.

Vous le savez, le cardinal Suenens, que nous connaissons bien, dira du Concile : « Le Concile, c'est 1789 dans l'Église ». Autrement dit, ce Concile est une révolution. C'est une révolution. Yves Congar, le théologien, notamment de la liberté religieuse, dira que le Concile, c'est la Révolution d'Octobre dans l'Église. L'Église a fait sa Révolution d'Octobre par le Concile Vatican II.

Et en effet, lorsque nous parcourons de manière synthétique ces textes, nous ne pouvons pas ne pas constater qu'effectivement ces textes sont en rupture avec l'enseignement constant de l'Église.

Gaudium et spes, par exemple, cette constitution qui régit les relations entre l'Église et le monde : le cardinal Ratzinger dira de ce texte que c'est un « contre-syllabus ». Le *Syllabus*, qui avait été écrit en 1864 par le pape Pie IX, était un catalogue qui condamnait les erreurs modernes : le libéralisme, le naturalisme, la séparation de l'Église et de l'État, le laïcisme. En disant que *Gaudium et Spes* est un contre-syllabus, le cardinal Ratzinger affirme une rupture avec l'enseignement de Pie IX et, avec lui, de toute la Tradition.

Dignitatis Humanae, la liberté religieuse. Ce texte conciliaire nous dit que de droit naturel, par une volonté de Dieu, personne ne peut être empêché par un État de confesser, de manifester sa foi quelle qu'elle soit, sa religion quelle qu'elle soit, non seulement en privé mais aussi en public. Autrement dit, l'Église dit à l'État qu'il doit accepter même en son sein l'erreur.

Et ainsi, vous avez des pays comme l'Italie, l'Espagne, la Colombie qui se sont vus obligés par Rome de supprimer de leurs constitutions le qualificatif de « catholique ». On a demandé aux chefs d'État catholiques de supprimer de leurs constitutions le terme « catholique » pour être cohérents avec cette liberté religieuse. Ce texte, *Dignitatis Humanae*, est en rupture objective avec *Mirari Vos* de Grégoire XVI, avec *Libertas* de Léon XIII, avec *Quas Primas* du pape Pie XI. Il y a une rupture. L'Église a prôné la laïcisation des États.

Vous avez également *Unitatis Redintegratio*, *Nostra Aetate*, concernant l'œcuménisme, qui enseigne que dans chaque religion, quelle qu'elle soit, il y a des éléments de sanctification qui, dans la mesure où nous y adhérons de manière sincère, mènent au salut. Toutes les religions ainsi, par ces éléments de sanctification, peuvent mener au salut. Alors on ne peut plus condamner ces fausses religions parce qu'elles ont des éléments de salut. On va dialoguer pour s'enrichir mutuellement. On ne parle plus de conversion, mais de dialogue.

Eh bien, ce texte contredit l'enseignement du pape Pie XI dans son encyclique *Mortalium Animos*. Pie XI dit exactement le contraire, et avec lui toute la Tradition catholique. L'illustration récente de l'œcuménisme est la déclaration du pape François sur la fraternité humaine à Abou Dhabi, qui dit que les fausses religions ont été voulues par Dieu.

Vous avez enfin *Lumen Gentium*, dans son chapitre 3, qui dit que dans l'Église, il y a deux sujets

du pouvoir universel : le pape et le collège des évêques, uni au pape. Mais le pape, dans ce dernier cas, n'est que *primum inter pares*, une autorité morale. Ce texte s'oppose bien évidemment à *Pastor Aeternus* du Concile Vatican I.

Et puisque le pouvoir peut être partagé, aujourd'hui nous vivons cette synodalité, ce chemin synodal, dans lequel on enseigne que le peuple de Dieu est un lieu théologique, c'est-à-dire qu'habituellement il peut être éclairé par l'Esprit-Saint et que l'autorité doit être à l'écoute de ce peuple de Dieu, qu'elle doit en être le porte-parole. Et puisque le peuple de Dieu évolue dans sa pensée, dans son comportement, dans sa morale, il faut que l'autorité s'adapte. Alors la vérité évolue. Vous avez ce chemin synodal allemand qui prône ainsi l'ordination de femmes diacres, le mariage des prêtres, et qui est extrêmement ouvert au mariage de personnes de même sexe.

Et enfin, récemment, le cardinal Fernandez dans *Mater Populi Fidelis*, qui atténue largement la médiation universelle de Marie, et qui demande à l'Église de ne plus jamais employer le terme de Marie « co-rédemptrice », alors que le pape saint Pie X avait autorisé ce terme et alors que Pie XI l'emploie explicitement. Benoît XV a explicité cette co-rédemption, l'a enseignée, et maintenant on nous demande de ne plus l'utiliser.

Alors, mes bien chers frères, nous sommes devant un cas de conscience, comme le disait Monseigneur Lefebvre. Qui devons-nous suivre ? Est-ce que nous devons suivre ces nouveautés, cette rupture, ou est-ce qu'en prudence nous devons suivre ce qui a toujours été cru, enseigné, pratiqué par la Sainte Église catholique ? Nous, nous choisissons cette prudence, la fidélité à la Tradition catholique.

Pourquoi la Fraternité ne se dit pas schismatique

Bien sûr, malheureusement, nous avons été excommuniés, comme vous le savez, par un décret du 2 juillet dernier. Mais, en réalité, mes bien chers frères, ce ne sont pas des personnes qui ont été excommuniées, c'est la Tradition catholique qui a été excommuniée, c'est ce que nous enseignons qui a été excommunié. Nous avons été excommuniés par des hommes d'Église dont les idées auraient été condamnées — et ont été condamnées — par deux mille ans de Tradition.

D'ailleurs, cette excommunication n'est pas fondée en droit. On ne peut pas faire fi du droit. Le Code de droit canonique de 1983 prévoit, dans son canon 1323 § 4, qu'une personne, dans la mesure où elle agit poussée par la nécessité, ne peut pas encourir de sanction canonique. Et ce canon ajoute que si cet état de nécessité n'existe pas objectivement, mais que la personne qui a agi croyait réellement être en état de nécessité, les sanctions ne peuvent pas être portées. Or nous, mes bien chers frères, comme nous l'avons dit, c'est l'état de nécessité qui nous pousse aux sacres. C'est pour le salut de nos âmes. C'est pour le salut de vos âmes. Parce que vous voulez recevoir, et c'est légitime, c'est votre droit, tout ce que vos pères ont reçu, tout ce que les apôtres ont reçu, tout ce que les confesseurs, les vierges ont reçu, vous voulez le recevoir. Et vous en avez le droit. Vous en avez parfaitement le droit.

Alors évidemment, cette sanction nous blesse profondément parce que nous sommes catholiques, parce que nous sommes attachés au Saint-Père, parce que nous sommes attachés aux évêques, parce que nous sommes attachés aux prêtres. Nous sommes touchés dans notre cœur

d'enfants par ces sanctions. Mais nous les portons. Nous les portons comme une croix pour la Sainte Église catholique.

Mes chers frères, il ne faut surtout pas avoir d'amertume. Gardez au contraire cette profonde charité dans votre cœur, et surtout restez dans la paix. Il faut que nous restions dans la paix. Nous sommes dans notre droit. Nous sommes obligés d'accomplir un acte grave, extraordinaire, parce que nous y sommes contraints. Nous n'avons pas le choix.

L'Immaculée, modèle de fidélité dans l'épreuve

Mes bien chers frères, aujourd'hui j'ai demandé à ce que nous célébrions la messe de Notre-Dame immaculée, l'Immaculée Conception, parce qu'il me semble que la bienheureuse Vierge Marie résume en elle cette victoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le monde, sur Satan et sur le péché.

Et précisément, ce mystère de l'Immaculée Conception doit garder nos âmes dans cette ferme espérance, dans une grande joie intérieure. Marie, nous le savons, a vaincu le péché parce qu'elle est immaculée. Le pape saint Pie X dira : « Ô Vierge immaculée dans votre corps et dans votre âme ». La Vierge Marie est immaculée dans son âme parce que, nous le savons, elle n'a jamais contracté la tache originelle, ni aucun péché, ni aucune imperfection.

La Vierge Marie a cette plénitude de surabondance grâce à laquelle elle va être médiatrice de toutes les grâces. Marie est sainte dans son corps, vierge dans son corps. Son corps est vraiment ce Temple du Saint-Esprit, cette nouvelle Arche de l'Alliance qui a enfermé en son sein notre Seigneur Jésus-Christ, le Verbe incarné.

Marie, par ce qu'elle est, par ses œuvres, a vaincu le péché. Et puis saint Pie X ajoute que Marie est vierge dans sa foi, immaculée dans sa foi. La Vierge Marie a eu une vie difficile. Cependant, malgré ce contexte difficile dans lequel elle a vécu, Marie n'a jamais douté un seul instant de la divinité, de l'humanité et de la royauté de son Fils, notre Seigneur Jésus-Christ.

Dès l'Annonciation — et sa cousine Élisabeth va le proclamer —, elle a cru aux paroles de l'Ange. Elle a cru qu'elle était immaculée dans sa conception. Elle a cru que le Verbe était Fils de Dieu. Elle a cru que son enfant serait également Roi. La Vierge Marie a cru. Elle a cru toute sa vie à la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ.

Au pied de la croix, la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais douté un seul instant que c'est ainsi que l'œuvre de la Rédemption devait être opérée. Et cette foi de la Vierge Marie l'a stabilisée, lui a permis de rester dans une grande paix intérieure. Imitons la bienheureuse Vierge Marie par notre foi, afin que cette foi nous garde dans une grande stabilité, dans une grande paix intérieure, parce que nous en avons besoin.

Et puis la Vierge Marie est immaculée dans son cœur, dans son amour, dit saint Pie X. Marie a aimé Dieu trois fois Saint. Elle a aimé Dieu le Père parce qu'elle est une créature si sainte, si belle. Elle a aimé Dieu le Père de tout son cœur en tant que créature. Elle a aimé Dieu le Fils, Dieu son Fils, comme une mère. Elle a aimé son enfant avec bien plus de perfection que n'importe quelle autre mère puisque rien ne freinait l'amour qu'elle avait pour son enfant, vrai Dieu, vrai homme.

Et puis elle a aimé Dieu le Saint-Esprit parce qu'elle fut son épouse. La bienheureuse Vierge Marie a gardé cette grande sérénité par sa sainteté.

Pour conclure, écoutons ce que nous dit saint Pierre dans sa deuxième épître : « Que ceux qui vous calomnient, que les païens, en voyant vos bonnes œuvres, finissent par glorifier Dieu qui est dans les Cieux. »

La meilleure réponse que nous devons apporter face à ce contexte difficile, face à cette déflagration qu'ont été les sanctions, sera de répondre par la sainteté de notre vie en imitant la bienheureuse Vierge Marie. La sainteté de notre vie sera le meilleur témoignage de la vitalité, de la véracité de la Tradition catholique. Et nous pourrons ainsi, lorsque le Saint-Père décidera de tout restaurer dans le Christ, lui déposer humblement cette Tradition que nous avons voulu garder.

Parce que cette Tradition, c'est le remède, c'est la réponse aux maux modernes. Eh bien, nous conservons cela pour le Saint-Père. Nous conservons cela pour la Sainte Église catholique. Conservons-le dans notre cœur afin qu'un jour, nous fassions partie de cette phalange des confesseurs et peut-être des martyrs. Demandons cette grâce à la bienheureuse Vierge Marie Immaculée et à notre cher fondateur, Monseigneur Lefebvre. Ainsi soit-il.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Reportage photo















































































(Source : Église Saint-Joseph de Bruxelles – FSSPX Actualités)

Crédits Photos : Vincent Moreau

Source : laportelatine.org/activite/prieures/premiere-messe-pontificale-de-monseigneur-michel-de-sivry

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France